

Genève, le 5 avril 2014

Aux représentants des médias

OUI au Salaire Minimum à 4000 francs pour toutes et tous ! Juste, Nécessaire, Possible.

Dans le cadre de sa campagne en faveur de l'initiative fédérale pour un salaire minimum à 22 France de l'heure (4000 francs par mois), **le Syndicat SIT** a manifesté aujourd'hui pour dénoncer les bas salaires et le travail mal rétribué, dans une mise en scène faisant référence à une sorte « d'esclavage moderne ». Un défilé de quelques dizaines d'hommes et femmes masqué-e-s et enchaîné-e-s a en effet traversé les Rues basses, lors d'une manifestation organisée par un prétendu « **Comité pour l'introduction de l'esclavagisme en Suisse** ». Bien entendu, il s'agissait uniquement d'une parodie, mais la réalité de l'exploitation éhontée de la force de travail est souvent plus proche de ce qu'on imagine ...

D'ailleurs, les chiffres dénoncés par l'étude menée par le SIT en 2013 sur la base des données genevoises de l'enquête suisse des salaires 2010 de l'OFS (« 4'000.- *Minimum pour tous !* », août 2013) confirment que Genève bénéficie d'une image surfaite quant aux conditions réelles de son marché du travail. En effet, malgré que Genève soit régulièrement classée parmi les villes les plus chères du monde, 10,67 % des salarié-e-s gagnent moins de 4000 francs bruts par mois ! Et à ce pourcentage il faut encore ajouter les salarié-e-s de certains secteurs économiques (l'agriculture, l'économie domestique et les emplois de solidarité) qui ne sont pas considérés-e-s par la base de données OFS. **Dans les faits, ce sont donc 33'000 personnes qui gagnent moins de 4000 francs par mois à Genève**, sur un total d'environ 210'000 emplois. Et alors que les salaires baissent (depuis 2004, les salaires moyens et médians de l'ensemble du secteur privé ont baissé passant respectivement de 42'442 francs annuels à 41'239 et de 43'335 à 42'372 francs annuels) les inégalités se creusent : **les 10% de hauts salaires accaparent 30% de la masse salariale, tandis que les 30% les moins payés se partagent le 10% restant**. Cette situation est inacceptable, et l'initiative pour un salaire minimum légal sera un pas décisif vers une politique salariale plus juste et une plus grande répartition des richesses, **ainsi qu'une véritable protection contre le dumping salarial**.

L'action d'aujourd'hui a certainement choqué par la violence des propos et des images. De notre côté, nous sommes plutôt choqués par la réalité des bas salaires à Genève, et nous continueront à la dénoncer pendant les semaines qui nous séparent encore du vote sur l'initiative syndicale.

Bas les masques, et brisons les chaînes aux bas salaires ! Oui au salaire minimum légal le 18 mai.

Pour plus d'informations :

Giangiorgio Gargantini, secrétaire général adjoint, 022 818 03 00